

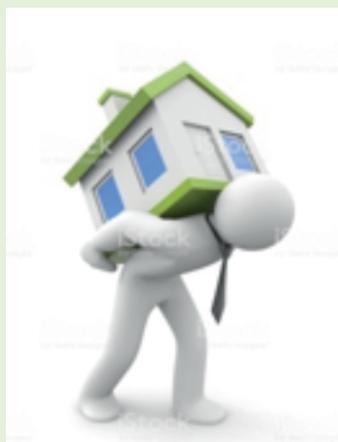
Perspectives

ISSN-L 0981-6178

Agir en Touraine contre les exclusions

ENTRAIDE et SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave Eiffel - 37100 TOURS – 02 47 31 87 00 – infos@entraide-et-solidarites.fr

N°307 – JANVIER 2019



LE PETIT RAPPORTEUR : La mafia des passeurs.....	2
LES CHIFFRES de la précarité en Indre-et-Loire.....	2
ACTUALITE : Après la colère noire des « gilets jaunes ».....	3
DOSSIER : Le logement accompagné, clé de voûte de l'insertion.....	4
Six actions à Entraide et Solidarités.....	5
Le parcours « en escalier ».....	6
« Le logement d'abord », oui, mais ensuite ?.....	7
Exemples : Pension de famille et AVDL.....	8
PARTENAIRE : A la « Boutique pour tous », tout est gratuit.....	10
VIE DE L'ASSOCIATION : Un parvis « Abbé Gaston Pineau » à Tours.....	11
Le dîner des 70 ans de l'association.....	12
VIE DES SERVICES : Ouverture des « lits d'accueil médicalisés ».....	13
Journées nationales Prison.....	13
Contre les violences faites aux femmes.....	14
Du nouveau aux ateliers et chantiers d'insertion.....	15
Maraude : Xavier est parti.....	15
ITINERAIRES : Artak, talentueux sculpteur sur bois.....	16

ÉDITO

Pour un logement digne et durable : prendre la parole !

Depuis des années, les associations dénoncent les dégâts d'un système de plus en plus inégalitaire. Le logement est un besoin vital, au même titre que la nourriture, la santé et l'emploi. Il nous faut agir pour que toute personne, quels que soient ses revenus et sa situation, trouve à se loger dignement et durablement.

Le CESE *, estimant que les réponses n'étaient pas à la hauteur des enjeux, a fait une série de préconisations. Il propose d'ériger le « logement d'abord » au rang de priorité, de faire du logement un préalable à l'insertion, de prévenir les expulsions en créant une plateforme téléphonique pour les personnes en instance d'expulsion, et en développant des points conseils-budget, d'augmenter la construction de logements très sociaux.

A défaut de logements, il mise sur des centres d'hébergement qui couplent hébergement et accompagnement global (santé, formation, travail), y compris en les créant dans des bâtiments publics qui restent parfois longue-

ment inoccupés en attente de travaux...

Il salue le rôle des équipes mobiles et des points d'accès santé. Il prône le droit à l'accompagnement, avec des territoires « zéro personne sans accompagnement », et le développement des réseaux relationnels.

Des propositions que vous pouvez porter, relayer, dans les lieux de débats auxquels vous participez. L'élaboration d'un nouveau contrat social suppose aussi la participation des exclus à la consultation nationale et territoriale qui s'engage.

Merci de ne pas baisser les yeux devant la pauvreté... et de prendre la parole !

Donnons de l'élan à nos projets !

*Conseil économique, social et environnemental : « Les personnes à la rue, l'urgence d'agir » (décembre 2018).

Marie-Paul Legras-Froment,
Présidente d'Entraide et Solidarités

La mafia des passeurs

De façon régulière, voire anecdotique, lorsque l'on parle des "passeurs" de migrants, on évoque des groupes plus ou moins organisés qui aident, contre rémunération, les candidats à l'immigration irrégulière à être acheminés d'un pays à un autre ou à y séjourner irrégulièrement.

Un extrait d'un récent rapport de la Direction centrale de la Police aux frontières donne à la réalité une tout autre dimension ⁽¹⁾ : « Pour la plupart des prises en charge de migrants, les passeurs sont des membres de filières criminelles très structurées qui se composent traditionnellement d'un chef identifié et de divers intermédiaires : financiers, rabatteurs, chauffeurs, logeurs, faussaires, fournisseurs de faux documents, etc... »

Il ne s'agit donc plus là d'un système plus ou moins artisanal qui assurerait le seul acheminement des personnes, il s'agit bel et bien de bandes organisées, d'une véritable MAFIA, qui tire parti sur les territoires d'arrivée, d'une exploitation qui touche au travail illégal, aux conditions de vie inhumaine, au développement de la drogue, de la prostitution et du proxénétisme. Toutes les stratégies sont bonnes pour maintenir alors les migrants abusés dans cette situation : violence physique ou psychologique, tromperie, faux contrat de travail...

« Les avoirs criminels saisis de janvier à août 2018 représentent déjà 6 402 576, 93 euros. Le savoir-faire des réseaux de

passeurs est en progression constante... Derrière, il y a des gens qui sont des victimes. Malheureusement, nous sommes certains que le trafic de l'immigration illégale, qui vend le passage et l'installation en France de façon crapuleuse, va beaucoup se développer dans les années qui viennent ».

Une telle alerte doit nous interroger. 540 nouveaux mineurs étrangers isolés (MNA) sont arrivés dans notre département entre octobre et novembre ⁽²⁾ soit presque autant que sur toute l'année dernière. Les questions, voire les divergences que provoque l'accueil de ces jeunes ne sont pas nouvelles. Un article du journal Le Monde l'exprimait dès 2014 : " Les mineurs étrangers isolés rendent fou : le dossier est délicat par toutes ses dimensions humaine, politique, économique... Reste que ces enfants étrangers et ceux qui les manipulent ne doivent pas nous mettre en contradiction avec nos principes et nos valeurs... Il nous faut donc trouver des réponses équilibrées ».

Notre association organisera bientôt une journée de travail et d'échanges sur le thème " Migrants et migration ". Nous sommes tous invités à y participer. Ne manquons pas cette occasion de dialoguer ensemble.

Libres propos de Jean Paillou

(1) La Croix, 3 Octobre 2018, " La vérité sur les passeurs ".

(2) NR 8 décembre 2018

LES CHIFFRES DE LA PRECARITE EN INDRE-ET-LOIRE

	Septembre	Octobre	Novembre
Total des appels au 115	3165	3310	3496
Nombre cumulé des refus au 115	1919 soit 391 personnes distinctes	1822 soit 455 personnes distinctes	1010 soit 404 personnes distinctes
Ménages en attente d'hébergement d'insertion au dernier jour du mois	n.c.	n.c.	78 ménages, soit 108 personnes

N.B. : le logiciel ne nous permet pas de connaître le nombre de ménages en attente d'hébergement d'insertion pour septembre et octobre.

La venue de l'hiver a vu la mise en œuvre des places hivernales : 45 places se sont ouvertes pour cette période, et 48 places pérennes pour des familles ont été ajoutées le 15 novembre sur le site du « village » à Chambray-lès-Tours. Ces ouvertures ont fait baisser une tension forte sur le 115.

Concernant les ménages en attente d'hébergement d'insertion, le nombre reste élevé en raison d'un « turn-over » peu important sur les places existantes.

Après la colère noire des « gilets jaunes »

L'association ne s'est pas exprimée localement sur le mouvement social de fin d'année, mais par l'intermédiaire de la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité), dont elle est adhérente, elle souscrit à deux textes publiés début décembre et résumés ci-dessous.

Le premier émane du collectif national **Faire vivre les places de La République (38 syndicats, mutuelles et associations)** qui propose de « **Reconstruire le pacte social** », et écrit notamment : «... c'est d'abord au gouvernement qu'il incombe de trouver une issue rapide à la crise. C'est d'autant plus de sa responsabilité que, malgré nos demandes et nos avertissements répétés, il n'a su ni réduire les inégalités, ni revivifier la démocratie, ni s'engager pleinement dans la transition écologique. Au contraire, il est resté prisonnier des pratiques politiques anciennes, concentrant le pouvoir et confisquant les marges de manoeuvre. En marginalisant les corps intermédiaires il s'est aussi coupé du pays et a rendu le dialogue impossible... La colère doit être entendue, mais la haine qui est en train de se développer dans notre pays constitue pour lui un poison mortel.

Si cette crise profonde éclate aujourd'hui, elle fermentait déjà bien avant les dernières échéances électorales. Nos militants, adhérents et sympathisants, qui travaillent et agissent au plus près des réalités de notre société, en ont fait le diagnostic depuis longtemps. Ils savent que nous sommes confrontés à des défis de grande ampleur, de la pauvreté et des inégalités au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité... Il y a dans notre pays un malaise très profond. Pour le surmonter, nous devons impérative-

Une lettre collective au Premier ministre

Le second texte est celui du collectif national **Alerte** (38 associations et fédérations de lutte contre la pauvreté) et du **Collectif des associations unies** pour une nouvelle politique publique du logement (36 associations), qui ont adressé une lettre ouverte au Premier ministre : «... Dès les premiers jours de votre gouvernement les associations de lutte contre l'exclusion ont présenté leurs propositions concernant la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des plus précaires et des personnes mal logées... Des décisions prises ces derniers mois sont venues dégrader la situation des personnes les plus précaires, mais aussi de toutes celles aujourd'hui tout juste au-dessus du seuil de pauvreté, et qui craignent un déclassement durable. Vous avez en effet décidé la désindexation des retraites, des allocations familiales et des allocations logement, qui contribuent pourtant fortement à réduire la pauvreté et son intensité. En parallèle, les possibilités d'accès au logement des ménages les plus modestes ont été réduites... Aux côtés de l'augmentation des prix de l'énergie, ce sont aussi ces décisions qui nourrissent la crise sociale actuelle, tant elles diminuent la capacité de nos concitoyens les plus modestes de vivre dignement et de répondre à des besoins fondamentaux : se loger, s'alimenter, se soigner, pouvoir participer à la vie sociale mais aussi pouvoir occuper un emploi. Pour engager une véritable transition écologique et solidaire, nous pensons indispensable de

En Indre-et-Loire

En septembre, avant la crise des « gilets jaunes », le gouvernement avait présenté son plan-pauvreté (« **Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté** ») et annoncé que notre département serait au nombre des territoires pilotes pour son application. Les diverses mesures sont en préparation, et **Entraide et Solidarités** entend prendre une part active à la mise en œuvre de toutes celles qui concerneront son champ d'actions.

En attendant, les besoins demeurent. Comme d'habitude en novembre, un « plan hivernal » a été déclenché par la préfecture pour la mise à l'abri des plus démunis jusqu'à fin mars. La capacité de l'hébergement d'urgence est encore augmentée et atteint

ment restaurer notre pouvoir d'agir collectivement. Cela ne se fera ni par le culte de l'homme providentiel ni par celui de l'immédiateté, mais par la reconstruction de notre pacte social autour des valeurs de justice et de fraternité. Nous y sommes prêts, mais nous y mettons des conditions.

La première est de permettre une délibération démocratique de qualité, au niveau national comme dans les territoires, avec les acteurs sociaux et les associations représentatifs mais aussi les citoyens de toute catégorie, notamment ceux qui sont le plus éloignés de la politique traditionnelle. La deuxième est que de vraies marges de manoeuvre budgétaires soient dégagées, afin que cette délibération puisse se traduire en actions cohérentes. La troisième est que tous les sujets soient sur la table : il nous faut parler de lutte contre les inégalités comme de transition écologique, de fiscalité comme de lutte contre la pauvreté et d'accès à la santé. Le retour à la paix sociale exige que, dans un esprit de justice, nous construisions des réponses politiques globales, sans sacrifier les plus défavorisés ou les générations futures.

C'est désormais au gouvernement, mais, au-delà, à tous les responsables politiques de dire s'ils sont prêts à s'engager vers ce nouveau cap. »

renoncer aux coupes budgétaires effectuées sur les prestations visant à aider les ménages les plus pauvres. Nous demandons la revalorisation du RSA et son ouverture à 18 ans, la ré-indexation des allocations familiales et des allocations logement, ainsi que des mesures favorisant la rénovation thermique des logements, à la fois pour réduire les charges pesant sur les ménages et limiter les dépenses énergétiques.

Pour aider les ménages aux ressources modestes à accéder et se maintenir dans leur logement, nous proposons dans le budget 2019 une revalorisation des APL, un moratoire sur les coupes budgétaires affectant le logement social ainsi que la mise en œuvre de l'encadrement des loyers dans les grandes métropoles. Dans le même temps, il faut lutter activement contre le non recours aux droits sociaux... Vous avez indiqué qu'une consultation nationale serait engagée sur la transition énergétique, le système fiscal et la dépense publique; les associations qui luttent contre l'exclusion et la pauvreté demandent à y participer en raison de leur engagement et de leur connaissance des besoins des personnes les plus précaires. La participation de ces personnes à ce débat nous paraît d'ailleurs essentielle et elle peut être organisée à partir des instances qui les réunissent aujourd'hui, notamment les conseils régionaux des personnes accompagnées... »

501 places. Certaines autres, en gymnases, sont en réserve pour les périodes de grand froid. La nouveauté a consisté en fin d'année à ouvrir à Chambray-lès-Tours un local de nuit de 48 places pour des familles et 24 pour des mineurs non accompagnés, dont la gestion a été confiée à Emergence (E&S avait proposé une formule sans remise à la rue le matin). Etat et Département ont indiqué que cet équipement serait pérenne. Le nombre de mineurs étrangers arrivés dans le département a continué d'augmenter et atteignait 1 619 fin novembre (contre 553 en 2017), mais tous ne restent pas en Indre-et-Loire.

Un toit, c'est à la fois les fondations et la clé de voûte

Tout le monde le reconnaît, y compris la loi : avoir un toit est une liberté fondamentale, conforme au respect de la dignité de la personne. Mais l'application de la loi se heurte très vite au principe de réalité, et il n'y a jamais assez de logements. Surtout pour les pauvres. Comme si la France se résignait à laisser toute une population à la rue au pied d'innombrables appartements vides, tout comme elle traîne des millions de chômeurs face à des centaines de milliers d'emplois non pourvus ! Les textes et les réformes se succèdent, les dispositifs s'empilent – il en existe 42 pour l'hébergement-logement ! - et les aides s'accumulent. Sans toujours correspondre aux besoins...

En l'état actuel des choses, pour celui qui est à la rue, avoir un toit relève le plus souvent de **l'hébergement d'urgence**. La loi voudrait que cet hébergement soit inconditionnel. Malgré l'augmentation considérable du nombre de places ces dernières années, on sait qu'il n'en est rien. Ceux qui ont la « chance » d'avoir trouvé un toit devraient bénéficier d'un second principe, le droit à la continuité de l'hébergement : c'est-à-dire le droit de se maintenir dans les lieux jusqu'à l'obtention d'une solution d'habitat stable

Toujours plus de gens à la rue

Il existe différents types de logements accompagnés : résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs, pensions de famille, foyers de travailleurs migrants, logements de transition, résidences hôtelières à vocation sociale...et on peut y ajouter les maisons de retraite ou encore les établissements pour handicapés. Chaque type de logement est en principe destiné à un public déterminé, qui doit répondre à des critères d'admission. Mais ce secteur manque de places de façon chronique dans notre pays. La « crise du logement » social, et davantage encore du très social, est un leitmotiv constamment évoqué. Et un problème jamais résolu. Ces secteurs sont soumis non seulement à la pression démographique, augmentée par la multiplication des familles monoparentales, mais aussi à deux autres facteurs plus ou moins conjoncturels : d'une part, la progression du chômage et de la pauvreté, qui fait que même des salariés ne peuvent plus, parfois, payer un loyer ; et d'autre part, l'intensification des flux migratoires, qu'un rapport de l'ANSA (Agence nouvelle des Solidarités actives) invoquait dès 2012.

Dans un discours de présentation de son plan quinquennal pour le logement, le 11 septembre 2017 à Toulouse, le président de la République faisait état de sa volonté de revenir au concept de « logement d'abord » (lire plus loin), pour résoudre les problèmes de l'hébergement d'urgence et en finir notamment avec les coûteux recours aux chambres d'hôtel. Il annonçait la construction de 40 000 logements très sociaux par an dès 2018, la création sur cinq ans de 10 000 places en pensions de famille, et de 40 000 places dans le parc locatif privé, avec accompagnement social (dispositif d'« intermédiation locative », lire plus loin). A peine un an plus tard, en juillet dernier, l'alors ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques Mézard, confiait au journal La Croix : « Pour le logement très social, je pense que nous atteindrons l'objectif... On aura plus de mal à atteindre les 10.000 logements en pensions de famille et les 40.000 en intermédiation sociale... Ce ne serait ni une question de dynamique ni une question de crédits, ajoutait-il. « Pour les pensions de famille, on bute sur le fait que tout le monde ne veut pas en construire et qu'il y a de grandes lourdeurs

et adapté. Ce principe non plus n'est pas respecté, et la durée de l'hébergement est souvent limitée. Le sans-abri qui a quelques ressources, et dont la situation administrative le permet relève, lui, non pas de l'hébergement mais en règle générale du **logement**. Il peut accéder à un logement aidé, donc à loyer modéré, où il sera autonome. Mais lorsque sa situation sociale, psychologique, médicale, etc., ne lui permet pas d'être d'emblée autonome, il devrait pouvoir prétendre à un logement **accompagné**.

administratives. Il faut simplifier d'urgence la procédure». Pour l'intermédiation locative, il estimait que si le dispositif ne se déploie pas comme prévu, c'est qu'« il n'est pas assez connu, parce qu'il n'y a pas assez d'intermédiaires. Mais nous sommes en train de faire ce travail de communication et de formation ».

Dans ce contexte, l'insuffisance de l'offre, les loyers trop élevés, des logements souvent inadaptés à la demande, ou des conditions d'accès trop sélectives, aboutissent à une très importante augmentation du nombre de personnes à la rue : environ 50 % de plus en une dizaine d'années, selon des estimations croisées. Avec de plus en plus de familles, de jeunes, de femmes seules avec ou sans enfants. Entraide et Solidarités, son service d'accueil et d'orientation comme sa maraude, l'ont constaté ces dernières années. On comprend dès lors la confusion qui peut régner dans ce secteur de l'action sociale, et pourquoi il est de plus en plus difficile d'établir des priorités – puisqu'on ne peut pas faire autrement – dans l'accès à l'hébergement ou au logement.



Six actions différentes à Entraide et Solidarités

Pour « accompagner » les résidents accueillis dans ces diverses structures, les politiques publiques ont créé des dispositifs censés être adaptés aux différents profils. Ils sont mis en œuvre le plus souvent par des associations comme la nôtre. Entraide et Solidarités gère en effet six actions dans le domaine du logement accompagné (incluant le CHRS « diffus », qui relève de l'hébergement) expose Eric Le Page, directeur général, en précisant que le petit nombre de dispositifs résulte ici de choix historiques, et aussi du fait que nous n'avons jamais cherché à concurrencer personne en allant sur d'autres dispositifs.

- La pension de famille Germaine-Dolbeau à Tours centre : 12 places pour hommes seuls ou femmes seules (éventuellement un couple). Financement Etat, durée d'hébergement illimitée, concerne des personnes à autonomie réduite souhaitant bénéficier d'un logement autonome dans un environnement collectif (lire par ailleurs).

- Le dispositif Logement temporaire : 36 logement à Tours, 5 à Chinon et 2 à Loches. Hébergement de tout type de situation familiale, pour des personnes pouvant prétendre à un relogement à échéance maximum de 6 mois. Cofinancement Etat (Allocation logement temporaire) et Département, via des crédits d'accompagnement du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement). Ce dispositif va peut-être disparaître au profit de places supplémentaires de CHRS. Notre association, en effet, a proposé de basculer ces logements, dont le financement est compliqué, sur le statut CHRS, ce qui irait dans le sens du « logement d'abord » (lire plus loin).

- Les appartements CHRS en « diffus », gérés par notre Service des Logements extérieurs (SLEX) : à Tours, 98 places tous publics, dispersées dans l'agglomération, dont 19 places en appartements partagés (suite à la fermeture de la partie CHRS de La Chamberrie). A Chinon, 15 places tous publics en appartements, dont un appartement partagé. A Loches, 15 places tous publics en appartements. Financement de l'Etat par la dotation globale annuelle CHRS.

- L'accompagnement spécifique lié au logement (ASLL) : dispositif d'accompagnement sans gestion de logement, soit dans le cadre d'une entrée en logement, soit pour éviter une expulsion. Nous gérons 11 mesures sur Tours et 3 mesures à Chinon, notamment pour faciliter les sorties de CHRS. Financement du Conseil départemental via le Fonds de Solidarité pour le Logement.

- L'Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) : accompagnement à la recherche d'une solution logement et à l'installation dans le logement pendant les premiers mois. Des bilans sociaux peuvent également être sollicités dans le cadre de demandes DALO (Droit au Logement opposable). Nous gérons 20 mesures en partenariat avec la FICOSIL (Filiale immobilière commune des Organismes Sociaux d'Indre-et-Loire, structure associée à SOLIHA), qui assure en parallèle la gestion des logements.

- L'intermédiation locative (IML) : dispositif visant à faciliter la mobilisation du parc privé. Financement par l'Etat de la recherche, de la gestion des logements et de l'accompagnement social. Deux formes d'action possibles :

- soit sous-location par une association auprès d'un bailleur privé, avec ou sans glissement de bail : 27 mesures en 2018 en Indre-et-Loire, dont 14 pour Entraide et Solidarités dans le cadre du programme RAR (Relogement et Accompagnement des Réfugiés), et 13 pour la FICOSIL.

- soit mandat de gestion : intermédiation assurée par une agence immobilière à vocation sociale. Le bail est établi dans le cadre du droit commun (projet SOLIHA)



La pratique du parcours « en escalier »

« On ne sait si l'esprit de l'escalier préside à ce texte, mais le « parcours en escalier », lui, est un concept tout à fait répandu dans le domaine social qui nous occupe. Les différentes actions mises en œuvre par E&S et résumées ci-dessus sont caractéristiques, comme d'autres pratiquées ailleurs, de cette sorte de doctrine appliquée depuis une trentaine d'années. Entre la rue et le logement stable et définitif, le sans-abri est par étapes pris en charge par différentes structures, et inscrit dans des dispositifs articulés logiquement vers une insertion progressive. L'essentiel étant, bien sûr, de parcourir l'escalier dans le sens de la montée ! Cette marche ascendante vers l'autonomie n'est, hélas, ni infaillible, ni universelle, et le parcours est rarement linéaire. En 2012 en France, 70% des personnes en logement accompagné accédaient au logement « normal », de droit commun. Et en 2015, seulement 14% des sortants d'hébergement entraient en logement accompagné, et 30% en logement ordinaire (selon l'ANSA ici également). L'Action Tank Entreprise et Pauvreté (association créée par Martin Hirsch et Emmanuel Faber en 2010), a établi que 35% des personnes à la rue un mois donné y sont encore cinq ans plus tard ! Si tant de personnes ratent tant de marches, n'est-ce pas que l'escalier est un peu bancal ?

Pascal Dabouis, directeur de l'Hébergement à **Entraide et Solidarités**, relève d'abord que l'« escalier est dû à la multiplication, à l'empilement des dispositifs. Mais il n'est pas très haut chez nous. Il y a relativement peu de mobilité interne. Schématiquement, quelqu'un peut passer un an en hébergement d'urgence, puis accéder au CHRS, et 56 % des ménages sortis de CHRS en 2017 ont accédé à un logement autonome, alors qu'au niveau national les chiffres sont plutôt autour de 30%. Cependant, 39 % des sortants repartent dans des formes diverses de précarité... et 20% de ces personnes reviennent en institution. C'est que les publics sont très multiformes, et les dispositifs devraient suivre la personne, et non l'inverse. Les publics bougent, mais les dispositifs restent. Il y a une logique du cloisonnement, et une problématique plus administrative que sociale... » Les publics multiformes, « c'est ce qui fait la richesse dans un centre d'hébergement collectif. C'est ce en quoi le collectif reste déterminant, à condition de pouvoir y proposer une grande diversité d'accompagnements ».

Le fait qu'à l'Entraide il y ait plusieurs dispositifs dans chaque service ou établissement entraîne une organisation complexe, mais c'est considéré comme une richesse du point de vue de la diversité et de l'équilibre des populations accueillies. En tout cas, « pas d'hébergement sans accompagnement » reste chez nous un principe fondamental, souligne Pascal. Et il entre un peu plus avant dans la relation à mettre en œuvre : « Le fondement du travail social repose sur la rencontre entre deux sujets singuliers. L'un exprime

une détresse, une demande d'aide pas toujours clairement formulée. L'autre a un statut professionnel et représente l'action menée par un collectif associatif. Cette rencontre doit se construire dans une logique d'estime réciproque, nécessaire à la mise en œuvre de l'accompagnement social, qui doit conduire à un projet d'insertion... Quel que soit le dispositif, nous gardons en tête que l'essentiel repose sur la personne et sa singularité, elle ne se découpe pas en tranches de dispositif, de budget, de prestations, mais doit être considérée comme une histoire unique. Et pour nous l'histoire prend sens quand l'individu reprend confiance et s'insère dans un collectif. D'où l'importance de la participation des personnes accompagnées dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne... »

Pour autant, les cadres d'E&S estiment qu'il ne convient pas d'opposer le collectif – qu'il faut « valoriser et dynamiser » – au logement accompagné. C'est compliqué parce qu'il y a des personnes qui clament « je veux mon logement ! », alors que « ce ne serait pas leur rendre service que de leur attribuer trop vite, parce qu'on sait qu'elles ont indiscutablement besoin d'un séjour en collectif, complète Eric Le Page. Mais il ne faut pas non plus verser dans une logique de remplissage »...

Autant de raisons pour lesquelles notre association s'efforce d'être attentive aux besoins, même si notre système social manque ici d'un outil d'analyse de la demande.



Le logement d'abord ? D'accord, mais ensuite ?

La politique du logement d'abord viendrait en quelque sorte contredire la « logique de l'escalier » sur laquelle reposent les dispositifs actuels. Elle coûterait, certes, moins cher. Mais il faudrait être sûr qu'elle n'est pas mise en avant pour cette seule raison. Auquel cas, elle poserait question pour l'aide aux plus démunis et l'efficacité de la réinsertion, mais également pour la pérennité de certains établissements, pour l'emploi et la formation de nombreux travailleurs sociaux, etc. Car pour obtenir les mêmes résultats qu'aujourd'hui, la politique du logement d'abord nécessite un accompagnement beaucoup plus adapté.

Il y aura bientôt trente ans qu'est né, aux Etats-Unis, le programme du « *housing first* » (logement d'abord), pour des personnes atteintes de troubles psychiques. Cette politique consiste, en caricaturant quelque peu, à attribuer directement un logement au sans-abri, sans étape intermédiaire. Tout comme on préconise parfois de pousser dans la piscine celui qui ne sait pas nager. Si on le laisse se débrouiller seul, à quel « pourcentage » de pertes a-t-on droit ? Il va de soi que le programme suppose des services flexibles et des aides personnalisées...

En France, la politique du « *logement d'abord* » a été lancée en 2009 par le secrétaire d'Etat Benoît Apparu, et la DIHAL fut créée l'année suivante (Délégation interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement). Il faut attendre 2011 pour que l'application prenne forme, avec l'expérimentation « *Un chez soi d'abord* » dans quatre grandes villes, et de nouvelles formules d'accompagnement. Cette période est marquée par une réelle prise de conscience de la gravité de la situation des personnes à la rue, à la faveur il est vrai et sous la poussée de mouvements sociaux tels que Les Enfants de Don Quichotte. La politique s'infléchit sous le

quinquennat de François Hollande, où la priorité est donnée au « *logement pour tous* ». Pour répondre aux besoins des nouveaux publics issus de la crise économique, avec ses « nouveaux pauvres », et des flux migratoires, on enregistre une progression très importante des crédits à l'hébergement d'urgence (plus 70% sur quatre ans) et pour les nuitées d'hôtels (dépenses doublées entre 2012 et 2015). La pérennisation de ces formes d'hébergement ne s'inscrit pas dans la logique du logement d'abord.

Cette politique se poursuit cependant, et sera reprise par l'actuel gouvernement comme indiqué par le discours de Toulouse en septembre 2017. L'ANSA et l'Action Tank la jugent nécessaire : « *la généralisation du logement d'abord est la seule réponse politique durable et efficace, notamment pour sortir de la logique actuelle d'urgence, porteuse d'inefficacité pour tous... Cette politique ne pourra s'adresser qu'aux personnes en situation régulière. Mais elle permettra de façon très opérationnelle de désengorger les dispositifs d'hébergement généralistes, qui sont toujours nécessaires et servent de filets de sécurité. Elle ne pourra par ailleurs se développer qu'en parallèle du renforcement de l'offre d'hébergement et d'accompagnement à destination des demandeurs d'asile et des personnes déboutées de la demande d'asile.* »

Cinq conditions et beaucoup de propositions

Toutefois, le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées (HCLPD) est moins affirmatif. Il a réalisé au début de 2018 une dizaine de déplacements en France, pour interroger l'ensemble des acteurs du logement sur les conditions nécessaires à la réussite du « *Logement d'abord* ». Son rapport, publié le 29 novembre dernier, étudie « *les évolutions nécessaires pour que le logement d'abord ne soit pas seulement une expérimentation sur des territoires déterminés, mais une politique intégrée dans tous les domaines d'intervention de l'action publique* ». L'opinion de la présidente du HCLPD, Marie-Arlette Carlotti, semble assez tranchée : la politique du logement d'abord doit permettre selon elle de « *sortir de la logique de l'urgence et du court-termisme* » et mettre fin aux « *filtres* » que constitueraient les étapes de l'« *escalier* ». Mais dès l'introduction elle affirme qu'« *il est indispensable de commencer par investir pour créer un choc de l'offre de logements aux loyers abordables, et créer un véritable service public de l'accompagnement* ». Et le rapport est clairement titré : « *Cinq conditions nécessaires à la mise en œuvre du Logement d'abord* » (http://www.hclpd.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_cinq_conditions_necessaires).

On ne saurait les détailler ici, ni même les résumer tant l'argumentation est riche et serrée. Mais la seule évocation de ces cinq conditions peut provoquer à la réflexion.

La première condition consiste en effet à « **disposer d'une connaissance fine et opérationnelle des personnes sans abri et dépourvues de logement** ». Les statistiques sont insuffisantes, et Entraide et Solidarités réclame depuis plusieurs années la mise en place au niveau départemental d'un outil performant, qui devrait être lié au SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation). Deuxième condition : « **respecter le principe d'accueil inconditionnel** », ce qui pose évidemment le problème de l'insuffisance chronique de places et de « *la perpétuelle fuite en avant que constituent les nuitées hôtelières* ». Le Haut Comité dénonce au passage le prétendu « *risque d'appel d'air légitimant la gestion de la pénurie...* »

La troisième condition voudrait en conséquence que soit créé « **un réel choc de l'offre de logements abordables** », et le rapport avance ici comme sur les autres points un grand nombre de propositions.

Quatrième condition : « **faire de l'accompagnement dans le logement l'outil au service du rétablissement de la personne** », ce qui passe notamment par la participation des intéressés, « *facteur incontournable de l'accompagnement* », mais suppose « *des moyens humains et budgétaires suffisants* ». Enfin, la cinquième condition énoncée consiste à « **renforcer les capacités d'initiative des associations de lutte contre le mal-logement, et favoriser leur adaptation aux exigences du logement d'abord** ».

Louis Gallois : « hébergement et logement d'abord sont complémentaires »

Fin septembre dernier à Amiens, la Fédération des Acteurs de la Solidarité organisait des « Assises nationales du logement d'abord », où Entraide et Solidarités était représentée par cinq personnes parmi plus de 700 participants. A l'heure de la conclusion le président de la FAS, Louis Gallois, a estimé que le logement d'abord était « l'une des solutions pour lutter activement contre le sans-abrisme ». Mais il a formulé lui aussi des conditions préalables à la réussite de cette politique : la participation « renforcée » des personnes, l'attribution sans condition ni « prérequis d'insertion », l'absence de sélection des publics, et un accompagnement personnalisé. « L'accès direct à un logement n'est pas un rêve, nous y croyons très fort et les chiffres nous le montrent : 80% des personnes en situation de grande exclusion placées dans un logement y restent de manière durable, dès lors qu'un accompagnement adapté est mis en place... » soulignait-il.

Le président de la FAS et les centaines d'associations qu'elle regroupe voudraient donc avoir l'assurance « d'un financement fort et dans la durée, sans quoi le logement d'abord n'existera pas. Car

l'hébergement de qualité est essentiel et décisif pour la réussite du logement d'abord, les deux ne sont pas contradictoires mais complémentaires. Et qui peut mieux accompagner vers le logement que les associations et les intervenants sociaux des CHRS ? ». Louis Gallois n'a pas manqué non plus de relever : « si les associations ont montré qu'elles sont mobilisées aux côtés de l'Etat, des collectivités locales et des bailleurs sociaux, elles ont aussi été touchées et fragilisées par la baisse de 57 millions sur quatre ans des crédits aux centres d'hébergement... »

Dans ce contexte incertain, où les grands principes et les belles déclarations sont souvent contredits par les engagements budgétaires, Entraide et Solidarités ne pourra que renforcer sa vigilance. Tout en activant sa « cellule prospective » pour contribuer à la recherche de solutions nouvelles en matière d'hébergement et de logement, en particulier comme partenaire du « plan pauvreté » qui doit entrer en application en cette année 2019.

Jean-Paul Mercier

L'exemple de la Pension de famille "Germaine Dolbeau"

C'est une circulaire du 21 avril 1997 qui a lancé le programme expérimental national de création des pensions de famille. Il s'agissait alors d'offrir un mode d'habitation durable de type communautaire et de petite taille à des personnes ne nécessitant pas un accompagnement important mais souffrant d'isolement social et affectif. L'évaluation positive des expériences conduites en la matière a justifié rapidement l'extension de ce type de résidence à l'ensemble du territoire, en cohérence avec les besoins recensés dans les « Plans départementaux d'actions pour le logement des personnes défavorisées » (PDALPD). Momentanément appelées « Maisons relais », elles ont repris leur nom d'origine puisque les objectifs étaient similaires.

La Pension de famille d'Entraide et Solidarités porte le nom Germaine Dolbeau en souvenir de la 5ème présidente de l'association (1975-1987). Ouverte depuis janvier 2008, elle est située au 7, rue Frédéric-Sauvage, à Tours.

Elle est conforme à la circulaire de 2002 qui précise : « Les Pensions de famille sont dédiées à des personnes isolées à faibles ressources, dans une situation d'isolement et d'exclusion, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible, à échéance prévisible, l'accès à un logement ordinaire.

Elles s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome. Elles ne s'inscrivent pas dans une logique de logement temporaire, mais bien d'habitat durable sans limitation de durée, offrant un cadre semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social ».

Au départ, Germaine-Dolbeau était la première et la plus petite pension de famille du département. Elle est composée aujourd'hui de 8 T1 et 1 T2, soit 12 places, sur 151 au total en Indre-et-Loire. L'accueil de femmes seules est privilégié avec possibilité d'accueillir un couple. Depuis cette année, 2 T1 ont été ajoutés dans le quartier proche du foyer.

La diversité des parcours personnels et le choix des publics doivent permettre une mixité des situations favorable à l'équilibre et à la stabilité de la vie collective. Durant l'année 2017, 4 femmes et 7 hommes de plus de 40 ans ont été accueillis ; 3 ont été orientés par l'hôpital ou les cliniques psychiatriques et 5 par le pôle hébergement de l'EAO. 2 sont présents depuis moins de 2 ans. Les résidents ne paient pas une participation indexée sur leurs ressources, le montant est fixe selon le type de logement. Pour un type 1 par exemple, le montant est de 431,46 € + 70 € de charges moins l'APL, ce qui peut laisser de 131,46 à 360,46 € à la charge du résident.

La pension comprend aussi des espaces privatifs et collectifs favorisant les relations quotidiennes entre résidents. Ateliers et travaux de groupe sont proposés : réflexion sur les règles de vie, pâtisserie... La rénovation de la cuisine a même été entreprise. Les sorties sont toujours appréciées : petit-déjeuner avec Courteline, barbecue à La Gloriette, sortie safari à « Planète sauvage », resto au lycée Bayet pour fêter Noël, séjour à la mer...

Telle est la Pension de notre association. Elle porte bien son nom de « famille ». On y vit chaleureusement. Et le gouvernement ayant annoncé le financement de 10 000 nouvelles places en pensions de famille durant le quinquennat, il est possible qu'E&S puisse ouvrir un nouvel établissement dans un avenir proche : l'association a présenté un projet pour occuper au centre de Tours une maison appartenant à la Ville.

Jean Paillou



Autre exemple, l'AVDL : **bienvenue chez Didier !**



Lorsqu'on entre chez Didier, la première sensation est d'être accueilli dans un logement où l'on vit vraiment ! Ce 20 m² que Didier habite depuis maintenant un an est rempli de souvenirs d'un parcours de rue de dix-huit ans.

La rue, Didier l'a connue très jeune, alors qu'il n'avait même pas 10 ans. Ses premières nuits dehors, il les a passées « avec les clochards, entre petite et cigarettes, car à l'époque on ne parlait pas de SDF. » Après des

aller-retours entre le domicile de ses parents et différents squats, Didier s'est rapidement installé en couple, en compagnie de la « copine » avec qui il partage sa vie depuis 33 ans, à leur manière. Jusqu'à ses 37 ans, Didier a vécu de petits boulots en petits boulots. Mais son expérience la plus marquante ce sont les six ans au sein de l'armée, où il travaillait au parc pendant l'été et en cuisine en hiver. Il s'y sentait bien, et son travail lui évitait de trop boire. Mais en avril 2000, son embauche promise n'a pas abouti et son contrat a pris fin. Didier a alors résolu de tout plaquer et avec sa compagne ils ont vécu un an à la rue, avant qu'elle ne décide de reprendre seule un appartement : la rue n'était pas faite pour elle. Quand on demande à Didier quels sont ses souvenirs de dix-huit ans de rue, il répond : « la rue : se sont de bonnes et de mauvaises connaissances. On était une trentaine de zonards et j'ai commencé à marier mes copains punks, en organisant des cérémonies qui se terminaient par « si quelqu'un veut parler qu'il le fasse maintenant ou qu'il ferme sa gueule ». J'avais même une banderole bleu-blanc-rouge, que j'ai encore avec moi. C'est comme ça que mon surnom de « M. le Maire de la rue » est venu, puis est resté. Même la police m'appelait comme ça. Aujourd'hui c'est plus la même ambiance et il y a moins de solidarité dans la rue ». Mais Didier se rappelle également à quel point la rue peut être dangereuse, et les agressions qu'il a eu à subir par des « passants », aspergés de produits alors qu'il dormait sous les ponts.

Un matin à l'aube de ses 55 ans, entre Noël et le Nouvel an, Didier s'est réveillé en se disant qu'il ne voulait plus de la rue. Il a alors franchi les portes du Pôle social et médical, situé alors aux Halles, où il a été accompagné par une travailleuse sociale pendant quelques mois. Didier connaissait déjà l'Entraide car il avait été suivi au cabinet médical. Au fil de ses rendez-vous avec Didier, sa référente a très rapidement su qu'il lui fallait un appartement autonome avec un suivi social. Elle a alors fait une demande d'Accompagnement Vers et dans le Logement (AVDL) et les choses se sont rapidement enchaînées. Didier a eu un grave accident suivi de nombreuses semaines d'hospitalisation, mais peu de jours après sa sortie de l'hôpital, un appartement l'attendait, dans le quartier qu'il souhaitait. Les trois premiers mois ont été compliqués. Didier n'arrivait pas à prononcer les simples mots « chez moi », il prenait ses repas chez « sa copine » : il avait perdu les sensations de ce qu'était vivre chez soi. Il avait l'impression d'avoir abandonné « ses copains de la rue » et d'avoir perdu sa liberté. Mais grâce à l'accompagnement dont il bénéficie encore aujourd'hui, il a petit à petit pu s'approprier son logement et l'habiter réellement. Il se dit « sécurisé d'avoir ce soutien ».

Mais il ne renie pas la rue et y passe encore une grande partie de ses journées, avec ses copains, qu'il reçoit également chez lui pour le café de fin de matinée. Il en a même orienté certains vers le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) de l'Entraide. Il fait encore la manche pour boucler les fins de mois. C'est d'ailleurs grâce à l'argent économisé de la manche qu'il avait pu payer la caution de son appartement.

Aujourd'hui, Didier a des projets d'aménagement de son appartement qu'il embellit de photos et de quelques souvenirs de la rue, tel un article de lui intitulé « un SDF au grand cœur », écrit lorsqu'il avait récolté 25 kg de pièces jaunes (l'équivalent de 800€) qu'il avait remis pour les enfants malades. Il souhaite également, à terme, pouvoir déménager et avoir un petit bout de jardin.

Didier, c'est une magnifique rencontre et un très édifiant parcours.

Christelle Dehghani

S'adapter à la personne

Didier est aidé par Entraide et Solidarités dans le cadre de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL). Quel est le cheminement ? Quand les travailleurs sociaux constatent qu'une personne est prête, son dossier est présenté à la Commission unique d'Orientation (la CUO est départementale et co-présidée par les représentants de l'Etat et du Département), qui peut le diriger vers le dispositif AVDL. Lors d'un premier rendez-vous, le travailleur social chargé de l'AVDL lui explique quel sera son travail. Une deuxième rencontre met cette personne en présence du représentant de la FICOSIL, qui fait de même, avant de chercher un logement adapté au mieux au profil du bénéficiaire. Puis la commission Ficosil se réunit et lui attribue un logement. Le troisième rendez-vous réunit les trois parties, et se conclut par la signature d'une convention d'occupation des lieux. Au-delà de ce contrat, c'est un pacte de confiance tacite et réciproque qu'il s'agit d'établir, sur la base de la compréhension des droits mais aussi des devoirs des uns et des autres.

Il y a en ce moment une liste d'attente, non par manque de logements mais parce que le nombre de places financées est insuffisant : 30 « mesures » seulement dans le département. Le logement est privé – on est en « intermédiation locative » - la Ficosil fait le

lien entre le propriétaire et l'occupant, et gère tous les aspects de la location. Le bénéficiaire doit avoir quelques ressources, souvent le RSA ou l'Allocation Adulte handicapé, et même quelques économies car il devra payer une caution équivalente à un mois de loyer, de 3 à 400 € selon les quartiers. Compte tenu de l'APL (Aide personnalisée au Logement), le loyer sera très modique.

Le travailleur social chargé de l'accompagnement intervient donc dès le début de la démarche. Et il interviendra au quotidien aussi souvent et aussi longtemps que nécessaire, parfois un an et plus.

Cela commence par meubler le logement, le doter de tout le nécessaire, même si certains locataires s'investissent sur ce point, puis l'aide à l'installation, souvent indispensable après un séjour à la rue, à l'insertion dans le quartier, l'accompagnement dans tous les rendez-vous, y compris pour faire des courses s'il le faut, jusqu'aux soins de santé. Des soins psychiatriques de plus en plus souvent. Tout ce travail social s'effectue en réseau, avec des partenaires qui varient selon la nature des besoins. L'accompagnement ne va pas jusqu'au contrôle du mode de vie, mais doit s'adapter vraiment à la personne. Et malgré tout il y a des échecs, ce qui montre bien les limites du « logement d'abord ».

Tout est gratuit à la « boutique pour tous » !

Economie circulaire, éco-citoyenneté, convivialité, solidarité, gratuité, partage, sont des mots qui chantent bien à nos oreilles, ce sont ces mots qu'affichent les bénévoles de la « Boutique pour tous » pour définir leur engagement et leurs actions. Surprenant ! Ils ont créé un magasin où tout est gratuit, il suffit d'adhérer (5 € pour l'année), et à chaque visite vous pouvez emporter trois objets : bibelots, petit électroménager, CD, livres, DVD, vaisselle etc... Vous pouvez aussi apporter les choses dont vous ne vous servez plus à condition qu'elles soient en bon état : livres et papeterie, jouets et matériels de puériculture, vaisselle et décoration, petit électroménager, loisirs et petit bricolage, multimédia... C'est ainsi que fonctionne l'économie circulaire. L'association coopère avec la ludothèque voisine, et lui fournit des jeux quand elle en dispose.

Au cours de notre visite les « clients » se succèdent, ils sont 319 ayant adhéré à l'association sans aucune condition, ils viennent de tout le département. Chacun repart avec les objets de son choix, qui nous semblent de bonne facture. Les bénévoles, au nombre de 19, conseillent et aident les visiteurs. L'ambiance est conviviale, le lieu est agréable. C'est une adresse à faire connaître : centre commercial Les Perriers à Chambray-lès-Tours, dans une boutique mise à la disposition de l'association par la municipalité ; ouverture le mercredi de 10h à 13h et le vendredi de 15h à 19h. Si vous videz vos greniers ou si vous faites du tri dans vos affaires, pensez à eux !

Pierre Trinson
laboutiquepourtous37@orange.fr

SOLIDARAUTO 37

aide à la mobilité des plus démunis

Rappelons que depuis plus de six mois maintenant, la garage solidaire « Solidarauto 37 » a ouvert ses portes à Joué-lès-Tours et se tient au service des personnes dont les difficultés sont aggravées par un problème de mobilité. L'initiative est née de plusieurs structures d'aide aux personnes défavorisées qui ont constaté l'impact de la mobilité sur la vie économique et sociale des personnes en précarité en Indre-et-Loire. Le manque de moyens financiers empêche souvent ces personnes d'entretenir ou d'acheter une voiture, nécessaire à leur mobilité, dans un garage traditionnel. Rapidement, elles se trouvent exclues de notre société. C'est pourquoi, ces acteurs se sont regroupés pour créer l'association « Solidarauto 37 ».

Pour schématiser, le garage a deux activités. D'une part, la vente de véhicules d'occasion, réparés et garantis : les voitures qui lui sont

données sont vendues après remise en état par des mécaniciens professionnels, passage du contrôle technique et avec une garantie de trois mois. Cela permet d'éviter les arnaques fréquentes lors de l'achat d'une voiture entre particuliers où le montant des réparations dépasse souvent le prix d'acquisition. Et d'autre part, la réparation et la maintenance de véhicules à tarif solidaire pour des personnes en situation de précarité, sous réserve de présentation de justificatifs. Pour tout autre client, la réparation est effectuée à tarif normal.

Garage SOLIDARAUTO 37 : 11 bis rue Joseph-Cugnot, 37300 Joué-lès-Tours (près du campus des métiers), tél. 02 47 63 67 15 (le matin de 9h à 12h30), courriel : contact.solidarauto37@gmail.com

Note de lecture

La ruée vers l'Europe

(La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent)

Cet ouvrage de Stephen Smith (éditions Grasset), grand spécialiste de l'Afrique, a obtenu en 2018 le prix du livre géopolitique. Il explore la géographie humaine de l'Afrique, au sud du Sahara. Il dresse un tableau vivant du continent voisin de l'Europe et débouche sur une conclusion susceptible de soulever passions et polémiques : « la jeune Afrique va se ruer sur le vieux continent, cela est inscrit dans l'ordre des choses ». Pour étayer sa démonstration, Stephen Smith s'appuie sur de nombreuses études de spécialistes de l'Afrique et sur des sommes de statistiques qui rendent la lecture un peu ardue pour un néophyte. Il part du constat qu'aujourd'hui 510 millions d'Européens vivent au sein de l'UE, et 1,3 milliard d'Africains sur le continent voisin. Ensuite il extrapole, et affirme que dans trente-cinq ans, ce rapport sera de 450 millions d'Européens pour 2,5 milliards d'Africains. Par ailleurs, la population européenne aura continué de vieillir alors que les deux tiers des Africains auront moins de trente ans. La faiblesse des ressources agricoles, l'urbanisation accélérée ajoutées à la pression démographique, rendent selon lui l'hypothèse d'une ruée vers l'Europe inéluctable.

Il envisage cinq scénarios possibles :

1. « L'Eurafrrique » tablerait sur un bon accueil réservé aux migrants africains dans l'espoir qu'ils ren-draient le Vieux Continent

plus jeune, plus divers et peut être plus dynamique.

2. « L'Europe forteresse », scénario qui nous est déjà familier et semble annoncer une bataille perdue d'avance, en plus d'une cause honteuse.

3. « La dérive mafieuse où l'on verrait les trafiquants d'Africains faire jonction ou se livrer une guerre avec le crime organisé en Europe.

4. Le « retour au protectorat ». Face à un raz de marée migratoire perçu comme une menace existentielle, l'Europe pourrait retrouver de vieux réflexes et couper le mal à la source.

5. Une « politique de bric et de broc » qui consisterait à combiner toutes les options qui précèdent sans aller jusqu'au bout, faire un peu de tout cela mais sans excès.

En conclusion, un livre difficile, très documenté. Il faut toutefois savoir que cette thèse est loin de faire l'unanimité. Une étude publiée par l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) signée par François Héran, professeur au Collège de France, bat en brèche la thèse selon laquelle l'Europe serait en 2050 constituée de 25% d'immigrés subsahariens. Selon l'ONU, on passerait de 1,5% en 2015 à 2,9%, voire 4% ce qui serait très en deçà des prophéties alarmistes.

P.T.

Un parvis «Abbé Gaston-Pineau» à Tours nord

C'est fait : le fondateur de l'Entr'Aide Ouvrière a désormais un lieu à son nom dans la bonne ville de Tours. C'est, enfin, un geste de reconnaissance par la collectivité, 70 ans après la création de notre association et 20 ans après le décès du père Pineau.



Le 30 novembre en effet, le maire de Tours, Christophe Bouchet, et l'archevêque, Mgr Bernard-Nicolas Aubertin, entouraient la présidente d'Entraide et Solidarités, Marie-Paul Legras-Froment, sur le parvis de la toute nouvelle chapelle Saint-Martin à Tours nord, pour le dévoilement de la plaque qui confère à cette petite place le nom de «Parvis Abbé Gaston-Pineau, fondateur de l'Entr'Aide Ouvrière (1911-1998)». C'était l'aboutissement d'une démarche entreprise depuis plusieurs années par l'Association des amis de

l'abbé Pineau⁽¹⁾, le diocèse, et Entraide et Solidarités. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une bonne centaine de participants, parmi lesquels des témoins des débuts de l'association et compagnons du père Pineau, comme Ginette Pelou et Madeleine Perret. Que cette plaque voisine une modeste chapelle - mais d'une architecture audacieuse - dans un quartier neuf et plein de promesses, doit être, au-delà de la reconnaissance, un gage de pérennité pour les valeurs que notre association s'évertue à défendre.

A l'occasion de ce «baptême», le maire, Christophe Bouchet, qui était accompagné de son adjoint à l'espace public urbain, Brice Droineau, a rappelé les conditions de la création de l'Entr'Aide dans une ville encore en ruines à Noël 1947, et a situé l'oeuvre fondatrice du père Pineau «avec Saint Martin, dans toute la lignée du partage... En cette année du centenaire de 1918 et à la veille

des élections européennes, surtout qu'on n'oublie pas ceux qui, comme l'abbé Gaston Pineau, ont incarné la solidarité». Marie-Paul Legras-Froment, présidente d'une association «aujourd'hui totalement laïque mais fidèle à ses origines», a notamment cité Gustave Doré, qui dirigea l'accueil Hommes de l'association de 1979 à 1990 : «le père Pineau m'a impressionné par son respect du plus pauvre, du plus petit, du frangin». Elle a aussi rappelé que selon la volonté de son fondateur, l'Entr'Aide Ouvrière n'avait pas seulement vocation à secourir, «mais aussi à lutter contre les causes de la misère, à ramener le pauvre dans le corps social, quitte à interpeller et secouer les politiques s'il le faut». La présidente a enfin estimé que cette plaque, «dans un espace ouvert sur la ville, honore un grand bonhomme, unanimement reconnu».

«Je connais ce que le père Pineau a su mettre en route et ce qu'il a laissé», a affirmé Mgr Bernard-Nicolas Aubertin, pour saluer un geste «équivalent de la sainte colère de l'abbé Pierre en 1954, par un prêtre évangélisé par les pauvres comme il le disait, un pionnier, un éveillé...». L'archevêque de Tours s'est dit pour finir «heureux que soient associés ici les noms de Saint Martin et de l'abbé Pineau qui, l'un comme l'autre, ont su redonner sa dignité à celui qui l'avait perdue...».

Cette cérémonie concluait la série de manifestations qui auront marqué les 70 ans de l'association : un film de témoignages - le DVD est disponible (10 €) au secrétariat de direction d'E&S - un rallye vélo au printemps dernier sur les sites emblématiques de l'association, et le «dîner solidaire» du 29 novembre (lire ci-dessous).

(1) Les Amis du père Pineau : 17 impasse Jules-Simon, 37000 Tours. Tél. 02.47.64.02.77



Le dîner des 70 ans, solidaire et convivial

La salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps fut le cadre le 29 novembre du «dîner solidaire» qu'Entraide et Solidarités organisait pour les 70 ans de l'association. Un anniversaire «entre soi» puisque aucune personnalité n'était conviée et que les adhérents, les bénévoles, les salariés et de très nombreuses personnes accueillies se sont retrouvés comme en famille...Du café de bienvenue à la bûche d'anniversaire - en passant par la poule au pot à la mode des années 40... - environ deux cents convives ont partagé ce dîner préparé et servi par les salariés en insertion de l'atelier Restauration, sous la houlette d'Olivier Hammami, avec Olivier Basset et Denis Pied.

Après le film qui rassemble les témoignages de celles et ceux qui ont vécu les premières heures de l'association et son évolution - DVD disponible (10 € au secrétariat de direction - , la présidente,

Marie-Paul Legras-Froment, a salué cha-cun et rappelé ce qui nous rassemble : c'est-à-dire ce qui nous réunissait ce soir-là, le 70e anniversaire du geste fon-dateur de l'abbé Gaston-Pineau; et ce qui nous rassemble encore, tous les jours dans l'action, qu'elle soit profession-nelle ou militante, c'est-à-dire les valeurs humaines ardemment défendues et sans cesse adaptées aux évolutions de la société.

L'ambiance de fête fut assurée par exemple par la prestation du couple mongol des époux Shirnen, en logement ac-compagné par Entraide et Solidarités - étonnants interprètes notamment du répertoire d'Edith Piaf ! - et par l'or-chestre Jazz O Gène en grande formation, unanimement apprécié. Une soirée qui restera dans les mémoires, en at-tendant un prochain rendez-vous convivial, et solidaire évidemment.



Françoise Joyeux s'en est allée...



Elle disait « parler de la pauvreté, des pauvres... ce n'est pas porteur mais parler de ceux qui, du fait d'un acte posé, se trouvent enfermés à la maison d'arrêt, c'est encore moins porteur ! » Et pourtant, inlassablement, elle a porté la parole de celles et ceux qui étaient dans l'incapacité de faire entendre leur voix. Bénévole à la Petite maison où elle accueillait les familles de détenus, responsable de la commission bénévolat, administratrice, elle a mené jusqu'au bout le combat pour un monde plus juste, plus fraternel, plus solidaire. Et contre la maladie, qui ne l'a pas épargnée. Nous ne l'oublierons pas.

Toujours des besoins en bénévolat

L'association a besoin de bénévoles dans beaucoup de services, pour des tâches très diverses et à des jours et heures variables. Cela va de la maraude à la Petite maison, de la lutte contre l'illettrisme au petit entre-tien de matériels, du potager à l'atelier couture ou coiffure, en passant par des traductions (mongole, arabe, bulgare), etc. Les candidats peuvent se présenter sans rendez-vous à la permanence de la commission Bé-névolat, au siège d'E&S (46 avenue Gustave-Eiffel à Tours nord), le mercredi de 14h30 à 16h30. Les pro-chaines ont lieu les 9 et 23 janvier, 20 février, 6 et 20 mars, 3 avril. Si impossibilité, se signaler et laisser ses coordonnées au secrétariat de direction de l'association (infos@entraide-et-solidarites.fr).

Les « lits d'accueil médicalisés » sont ouverts

La résidence « la Chambrierie » à Tours nord est désormais un établissement entièrement spécialisé dans l'accueil médico-social. En effet, après le départ des 19 résidents en insertion, après d'importants travaux d'aménagement et quelques péripéties techniques et administratives, le service des LAM a accueilli ses 15 premiers patients début décembre. Ce sont des personnes sans domicile qui souffrent de pathologies chroniques ou invalidantes, nécessitant une prise en charge de longue durée.

Ces patients ont rejoint la dizaine de ceux qui occupent les « lits halte soins santé », réservés à des personnes sans domicile stable qui ont besoin de soins durant quelques mois au maximum, sans nécessiter une hospitalisation. La Chambrierie reste toutefois un lieu de vie convivial avec son jardin, le bar « baraka », le poulailler, les ateliers d'animations, un endroit pour manger ensemble, une maîtresse de maison... Sa mission sociale subsiste, et l'équipe pluridisciplinaire accompagne les résidents dans leur parcours de

soins et dans leur projet de vie. La seconde étape consistera à agrandir considérablement le bâtiment pour recevoir jusqu'à 20 personnes au titre des LAM.



Journées nationales Prison : les corps à la peine

Comme chaque année, les « Journées nationales Prison » se sont déroulées fin novembre, le thème en était : « PRISON : PEINES DE CORPS ». Deux moments forts dans cette manifestation dans laquelle Entraide et Solidarités est très impliquée : une conférence et un film.

La conférence s'est déroulée dans un amphithéâtre de la faculté des Tanneurs devant un public très fourni. Il faut dire que le conférencier, Bernard Petitgas, n'est pas n'importe qui. Détenu pendant 13 ans, il a fait ses études de sociologie en prison : licence, master 1, master 2 puis doctorat. C'est un cas unique dans l'univers carcéral. Il a disserté sur le corps en détention, le corps des détenus bien entendu, mais aussi sur le corps de toutes les personnes qui gravitent en prison : les corps en uniforme (surveillants), le corps des femmes qui interviennent, le corps des bénévoles, avocats, visiteurs, directeurs... L'analyse est pour le moins inhabituelle.

Les questions des participants ont permis à Bernard Petitgas d'aborder un sujet qui lui est cher : les bénévoles. « Méritons-nous d'être l'objet de leur attention ? J'ai compris qu'eux aussi avaient besoin de ceux qu'ils aident. Donner, c'est aussi accepter de recevoir et rendre. Cela crée du lien social ». Enfin, il développa son

rêve : impliquer les détenus dans le bénévolat. « Si on leur donnait la possibilité d'être bénévoles, on leur redonnerait une place dans la société. De cette manière, cela irait au-delà du remboursement de leur dette envers la société. Moi je me sens en dette éternelle ». Le film : la projection avait lieu salle du Champ-Girault, à Tours. Le film choisi collégialement par les associations organisatrices, était un documentaire : *Après l'ombre*, de Stéphane Mercurio. Il s'agissait de filmer les répétitions d'une pièce de théâtre où le metteur en scène, Didier Ruiz, invite d'anciens détenus à parler et à sortir d'un silence trop souvent douloureux. A priori ce n'est pas très exaltant, pourtant, dès les premières images, on est pris aux tripes par les témoignages poignants de ces hommes qui ont passé jusqu'à 35 ans derrière les barreaux. Ils sont 4 hommes à se livrer ainsi. Une femme, la compagne de l'un d'eux, témoigne aussi de ce qu'elle a vécu de l'extérieur. Sans tabou, ils racontent... Cela ne veut pas être pathétique, ni mélodramatique mais l'authenticité des personnages vous tire des larmes de rage, des larmes de colère. Quel film ! A voir absolument si vous en avez l'occasion.

Pierre Trinson



Pendant la conférence de Bernard Petitgas

Violences faites aux femmes : l'union fait la force



Toute la journée du 30 novembre aux Halles de Tours, une vingtaine d'associations ont fait connaître leurs diverses activités contre les violences faites aux femmes, de la prévention à la défense en passant par l'hébergement des victimes ou le traitement des auteurs. Entraide et Solidarités était évidemment présente, et le stand de notre association présentait l'ensemble de nos activités, en mettant bien sûr l'accent sur les structures d'accueil et les services à la disposition des femmes victimes de violences, notamment le Service d'accueil et d'orientation (<http://entraide-et-solidarites.fr/sao>) intégré au «Pôle social et médical» installé dorénavant 55, rue Marcel-Tribut, non loin de la gare de Tours (tel.02 47 05 48 48, psm-social@entraide-et-solidarites.fr). Au même endroit mais moins connu, bien qu'il existe depuis de nombreuses années, l'ATHOBA assure la prise en charge thérapeutique, volontaire ou sur injonction de justice, par des psychologues, d'hommes auteurs de violences conjugales : <http://entraide-et-solidarites.fr/athoba> (02 47 27 28 01, athoba@entraide-et-solidarites.fr)

Ateliers et chantiers d'insertion à portes ouvertes

Le mois de novembre dernier était celui de l'«économie sociale et solidaire», un secteur très important de la production et des services en France. Et un secteur d'activité auquel appartiennent par exemple, et parmi bien d'autres intervenants sans but lucratif, les ateliers et chantiers d'insertion d'Entraide et Solidarités installés à Chambray-lès-Tours et Chinon. C'est notre Service d'insertion par l'activité économique (SIPAE), qui reçoit et encadre chaque année environ 200 salariés en insertion, accompagnés par des conseillers en insertion économique. Ce service invitait pour la première fois à des «portes ouvertes» jeudi 15 novembre.

Des dizaines de visiteurs ont ainsi pu découvrir ou compléter leur connaissance de ce secteur d'activité et des services qu'il propose aux entreprises, aux collectivités locales, aux autres associations, voire aux particuliers. L'accueil et la visite accompagnée étaient assurés par des salariés en insertion eux-mêmes. Et chaque «atelier» présentait ses activités sur un stand particulier, avec des démonstrations chaque fois que possible : espaces verts, bois, bâtiment (second oeuvre), maintenance, propreté, prestations extérieures (débaras d'objets, transport de matières, etc.) restauration...Ce dernier service a été plébiscité pour avoir confectionné sur place des centaines de délicieux canapés à l'heure du déjeuner.



Une mini-pelle pour de maxi-compétences

A peine un mois plus tard, le service s'est vu livrer une mini pelle de marque Kubota et de plus de 2,5 tonnes par l'entreprise AEB. L'engin de chantier, que cinq salariés de l'association sont susceptibles d'utiliser en sécurité, servira pour l'essentiel au secteur des espaces verts dont l'encadrement pose pour la photo. Cet outil de production a de nombreuses utilisations, il permet de creuser des tranchées, dessoucher, curer mais aussi de réaliser par ajout d'équipement du girobroyage, de la taille de haie longue, du tri à la pince...Il devrait permettre une montée en compétences du secteur et des salariés dont certains pourront acquérir un CACES

engins de chantier (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) de catégorie 1.

Cette acquisition a été réalisée avec un effort financier important de l'association, et rendue possible grâce à une aide du Fonds départemental pour l'Insertion (aide de l'État aux structures de l'insertion par l'activité économique) de plus de 12 000 euros. De bon augure pour l'année 2019.

SIPAE : 40 rue Augustin-Fresnel à Chambray-lès-Tours, tel.02 47 27 62 84 (emploi@entraide-et-solidarites.fr).

Xavier Colin est parti sur un « coup de théâtre »

Il ne sait pas encore ce qu'il va faire de son temps libre. «Tu comprends, il faut que je fasse une pause, que je me retrouve d'abord...» Xavier Colin vient en effet de prendre sa retraite, après 22 ans à l'Entr'Aide Ouvrière (devenue Entraide et Solidarités) dont une quinzaine d'années passées à la maraude. C'est-à-dire au service du PAS, comme Point Accueil Solidarité. L'accueil et la solidarité, il les incarnait véritablement, mais pas vraiment le «point», car son affaire à lui c'était bien la maraude, la mobilité en ville et aux abords de Tours, à la rencontre des sans toit, des sans-abri, et autour du camion où la distribution du casse-croûte, du café ou de la soupe est le prétexte ou en tout cas l'occasion de tendre l'oreille, puis de tendre la main. Il en a vu et secouru des centaines, des milliers sûrement, des anonymes dans la vie mais pas pour lui, avec lesquels il a souvent noué des liens profonds, «jusqu'à de vraies amitiés». Et au moment de passer la main, c'est avec beaucoup d'émotion qu'il est allé jusqu'à faire applaudir «ceux qui sont disparus dans la rue et qui nous ont marqués : Nono, Yasmina, Rachid, Julien, Jean-Michel, Angel...»

Ses collègues et amis, la présidente et le directeur général, mais aussi un grand nombre de bénévoles d'hier et d'aujourd'hui étaient réunis au Pôle social et médical pour saluer son travail et



l'en remercier. C'est en parodiant Molière et en donnant la réplique à Xavier Colin, lui-même grand amateur de théâtre, que Pascal Dabouis a rendu hommage au nouveau retraité, parti avec des cadeaux qui ancreront ses souvenirs d'une mission si pleine de chaleur humaine. Il est remplacé par Romain Delpoux, 36 ans, éducateur spécialisé de formation, qui assure dorénavant les maraudes avec Laure Dechambre, toujours sous la responsabilité de Floriane Sarrade-Loucheur.

La maraude a son **nouveau camion**

Il y a quelques mois déjà que l'équipe de la maraude attendait de pouvoir sortir avec son nouveau camion... C'est maintenant chose faite, et de l'avis de tous c'est une réussite. En premier lieu pour le confort qu'il offre : fini de rentrer son ventre ou de se marcher sur les pieds, taille du plan de travail, etc. ! Mais aussi par la double distribution qu'il permet : sandwichs sur côté long et boissons à l'arrière du camion. De l'avis des bénévoles, et contrairement à toute attente, « le contact est tout de suite effectif », et la configuration permet de ne pas rompre la discussion en servant la personne accueillie, ce qui importe pour la qualité de cet accueil.



Camus fait bon accueil au loto inter-services

Environ 80 personnes hébergées, adultes et enfants, avaient répondu à l'invitation du «grand loto inter-services» organisé le dimanche 9 décembre à la résidence Albert-Camus, à Tours nord. Des résidents de diverses structures, donc, heureux de passer un moment dans une ambiance chaleureuse, et d'essayer de repartir avec un gros lot ! Christophe Colico et Sébastien Audebert ont assuré une excellente animation, aidés des hôtesses préposées aux tableaux blancs. Salariés et bénévoles ont été remerciés pour cette initiative et pour avoir suscité et entretenu convivialité et bonne humeur.



A Dolbeau, Artak, un talentueux sculpteur sur bois



Artak Sardaryan est arménien, il vit en France depuis 2016. Ancien conducteur de travaux parti de son pays avec ses enfants de 8 et 12 ans sous le coup de menaces, il attend en hébergement d'urgence à la résidence Germaine-Dolbeau son autorisation de séjour. Il est sur la première marche du fameux « escalier » dont il est question dans notre rubrique Dossier.

Dès l'enfance, Artak s'est épris du bois et le travaille admirablement. Planchettes dépareillées et restes de palettes récupérées à l'occasion au Secours Populaire, où il est bénévole, lui servent de bâti. Cis-seaux et maillet font le reste. Les photos qu'il détient précieusement exposent portes d'armoire à médaillons, petits meubles à torsades et autres réalisations d'hier et d'aujourd'hui : Saint Martin pour une chapelle et, tout récemment, cette magnifique plaque-adresse du foyer Dolbeau.

Artak rêve de stage pour se perfectionner. Qui veut partager sa passion ?

Jean Paillou

115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITES

Je (Nom, prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue *Perspectives* (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à :
Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 € – **Je joins un chèque de** € à l'ordre de Entraide et Solidarités. Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS

PERSPECTIVES, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178

Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment

Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson, François Weil.

Mise en page & en image : Cawet communication – Impression : SIPAP-LOUDIN, Poitiers.

Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux